

## Questions/réponses DIU echo

### ORGANISATION GENERALE

#### **Les cours peuvent-ils être suivi à distance ?...et si oui est-ce en visio à un moment déterminé ou quand on le souhaite ?**

Les cours sont en amphi, retransmis en direct par Zoom et enregistrés et stockés sur la plateforme Moodle pour être accessibles quand vous le souhaitez. En zoom, vous pouvez poser des questions sur le chat. Tout est accessible à tous.

#### **Je me suis inscrit en présentiel, dois-je vraiment venir aux cours ?**

Non ce n'est pas obligatoire sauf si vous êtes financé. En effet nous ne donnons de certificat de présence qu'aux seuls présents en amphi. Par exemple, si votre maternité a pris en charge votre formation, elle peut exiger des certificats de présence à chaque fois. Il n'y a pas d'attestation de présence pour ceux qui suivent le cours en distanciel.

#### **J'ai besoin d'attestations de présences, comment faire ?**

Il suffit de les demander, quand bon vous semble, à Elisabeth  
laurence.lecomte@aphp.fr

Attention, le délai peut être de 2 à 3 semaines.

Il n'y a pas d'attestation de présence pour ceux qui suivent le cours en distanciel.

**Et pour la simulation ?** C'est pareil.

#### **On me dit que vous ne répondez pas aux messages « urgents » !!! c'est vrai ???**

Effectivement ... Nous sommes dans l'anticipation. Et si vous avez un problème, d'autres l'ont probablement déjà eu. La solution doit être quelque part. N'oubliez pas de poser votre question sur le forum de Moodle aussi...

#### **On me dit que vous ne répondez pas aux messages sans formule de politesse. Ce sont pourtant les plus efficaces !!**

Pas de réponse, ...

#### **Quand reçoit-on la confirmation postale écrite de réussite ?**

Le jury doit signer tous les résultats, il le fait à la fin des épreuves pratiques. Attendez Mi-October pour vous manifester si besoin.

#### **J'ai échoué à l'examen, quels seront les acquis ou les épreuves à passer si je me réinscris pour la nouvelle année ? Le coût de l'inscription en sera-t-il diminué ?**

Le résultat écrit validé sur tablette reste valable 1 an seulement. La simulation et le certificat de téléchargement des clichés restent valides plus longtemps. L'université n'accorde de réduction de frais d'inscription que pour raison médicale.

#### **Mon cas me permet d'obtenir un droit d'exonération aux frais de formation. Comment l'activer lors de mon inscription sur Canditoline ?**

Si l'équipe pédagogique vous accord le droit d'exonération aux frais de formation il vous faut le demander auprès de Laurence Lecomte ([laurence.lecomte@aphp.fr](mailto:laurence.lecomte@aphp.fr)) puis déposer le document en format PDF sur votre espace personnel C@nditOnline et prévenir par mail Mme Chanton : [inscription.dudiu.medecine@scfc.parisdescartes.fr](mailto:inscription.dudiu.medecine@scfc.parisdescartes.fr) .

### **Je ne suis pas français. Je ne réside pas en France. Visa : de quoi parle-t-on ?**

L'inscription au DIU ne permet pas d'obtenir un visa. Si vous ne pouvez pas passer l'examen pratique en raison de non obtention de visa, vos frais d'inscription ne sont pas remboursés.

### **Je vous écris afin de demander une attestation d'inscription ou un certificat de scolarité pour de DIU d'imagerie Gynécologique et Obstétricale parcours Port-Royal**

Si vous êtes « Inscrit » sur C@ndidatOnLine : Votre inscription administrative est finalisée. Vous avez reçu vos codes d'accès à votre compte UP, vous pouvez dès à présent télécharger votre certificat de scolarité en allant dans "mon dossier web". Plus d'information sur [https://u-paris.fr/mon-dossier-web-lapplication-pour-suivre-sa-scolarite/?pk\\_campaign=Box](https://u-paris.fr/mon-dossier-web-lapplication-pour-suivre-sa-scolarite/?pk_campaign=Box)

## **SITES INTERNETS ET EXAMEN THEORIQUE**

### **On me parle de plusieurs mots de passe (MDP) différents ???**

- Pour ENT, c'est le code pour rentrer dans le site internet de la fac, la première fois. Il est reçu par messagerie. Vous devez le modifier lors de la première connexion
- Pour Moodle, clef d'inscription : 2021egopr2022
- Pour la Simulation, c'est le code qui vous est donné pour les simulateurs, ou à créer soi-même, suivant le simulateur
- Pour SIDES NG ou THEIA, vous entrer en tant qu'étudiant de l'Université Paris Cité.

### **Comment accéder à Moodle ?**

Il faut attendre 48 heures après la finalisation de l'inscription afin de vérifier si vous avez la formation dans « mes cours »

A/ Activer son compte UPCité :

1. Activation de votre compte Moodle UPCité : <https://u-paris.fr/activer-votre-compte-etudiant-universite-paris-cite/>
2. Accéder à la nouvelle plateforme Moodle UP : <https://moodle.u-paris.fr/>
3. Se connecter en cliquant sur le bouton, « Utilisateurs Université de Paris-Cité », puis renseigner vos nouveaux identifiants

Si vous avez un problème lié à votre compte bien que vous ayez suivi la procédure, nous n'avons pas la main sur les comptes qui sont gérés par le Système d'Information de l'Université, c'est-à-dire la DSIN. Il faudra donc vous rendre sur cette page : <https://u-paris.fr/centre-de-contact/>

B/ Après l'activation de votre compte Université de Paris-Cité, pour accéder au DU/DIU :

1. Se connecter à la plateforme Moodle UPCité : <https://moodle.u-paris.fr/>
2. Saisir le code APOGEE de votre formation dans la barre de recherche de Moodle à "Rechercher un cours" : A050D010
3. On vous demande de vous auto-inscrire avec une clé d'inscription : 2021egopr2022 que vous devez saisir dans le champ correspondant, vous accéderez immédiatement aux contenus du DU/DIU à ce moment-là
4. Par la suite, vous retrouverez votre formation dans l'onglet « Mes cours »

### **Je ne trouve pas la formation dans « MES COURS », comment faire ?**

cela signifie que vous devez faire une auto-inscription. Voici le pas à pas :

1. Aller dans l'onglet « Transverses »
2. Choisir « Formation Continue »
3. Cliquer sur « FC Santé »
4. Taper dans la recherche « le code de votre formation »
5. Cliquer sur « l'intitulé de votre formation »
6. Choisir « Auto-Inscription (Etudiant) »
7. Informer le mot de passe 2021egopr2022.

### **J'ai déjà été sur Moodle et ça ne marche plus**

Avez-vous essayé d'accéder aux cours à travers ce lien direct (ou proche) qui permet de trouver le cours ? <https://moodle.u-paris.fr/enrol/index.php?id=12428>

Je vous conseille de mettre le lien ad hoc dans vos favoris pour le retrouver.

### **Certains étudiants ne peuvent toujours pas accéder aux cours au mois d'Avril. Il est où le problème ?**

Effectivement, vous devez vous connecter à la plateforme Moodle avant fin Janvier. Au-delà, les équipes pédagogiques ne vous aideront pas.

Rappelez-vous que, le plus souvent, un geek de votre entourage ou un autre étudiant saura solutionner le problème.

### **C'est vraiment obligatoire d'aller sur Moodle avant Février ?**

Oui. Cela nous permet de finaliser les inscriptions. Nous avons ainsi la liste définitive de ceux qui se présenteront aux examens. Si vous ne vous connectez pas avant fin Janvier à Moodle vous ne pourrez pas passer les examens.

### **L'épreuve écrite est sur tablette ou PC ?**

Oui, maintenant elle se passe sur tablette ou PC comme à l'eECN

### **L'épreuve écrite a lieu où ?**

Où vous voulez. Chez vous ou ailleurs.

### **L'examen théorique : Quelle plateforme ? comment y accéder ?**

Il est possible de composer depuis la France métropolitaine, de l'Outre-mer ou de tout pays étranger. Vous choisissez votre lieu d'examen. Aucune salle n'est réservée à la faculté. Nous avons conscience que des problèmes techniques peuvent survenir notamment en raison des réseaux. Nous vous conseillons donc d'être prévoyants et d'anticiper les difficultés.

Cet examen aura lieu sur la plateforme SIDES NG ou Theia.

Afin de vérifier que votre compte sur cette plateforme est valide, il est impératif d'effectuer un test de connexion à partir de votre PC ou tablette personnelle.

Pour y accéder, suivez les indications ci-dessous :

1. Connectez-vous au lien fourni.
2. Choisissez votre université
3. Saisissez le login et mot de passe que vous utilisez pour accéder à Moodle.
5. Prenez soin de compléter les informations demandées dans le Pop-up sur votre cursus s'il apparaît
4. Vous accédez alors à votre tableau de bord.

### **Quand dois-je me connecter à la plateforme SIDES NG ou THEIA?**

Dès à présent, afin de vérifier que votre login et mot de passe sont valides. Il ne sera pas possible de les récupérer le jour de l'examen.

### **Que se passera-t-il le jour de l'examen blanc ?**

Il n'y a pas d'examen blanc mais un test de connexion qui est possible dès Mars.

Ce test de connexion a les mêmes modalités que celles retenues lors de l'examen national. Votre participation à ce test est obligatoire. Cela vous permettra en plus de vous familiariser avec la navigation de la plateforme et de vérifier que tout fonctionne bien sur votre terminal (ordinateur ou tablette).

Pour accéder au test de connexion, rendez-vous dans le Bloc "Quoi de neuf dans ma formation" et cliquez sur le lien adapté. Ce test sera ouvert sur une longue période.

### **Comment communiquerez-vous le code d'accès aux épreuves?**

Chaque épreuve a un code unique. Il vous sera communiqué le jour même par messagerie électronique. Votre adresse de messagerie électronique doit donc être valide. Il est trop tard pour la changer. Sorry !

### **Si j'ai des difficultés à me connecter à SIDES NG ou THEIA, qui dois-je contacter?**

Si vous n'arrivez pas à vous connecter car votre login et mot de passe ne sont pas corrects, contactez [leonore.muller@u-paris.fr](mailto:leonore.muller@u-paris.fr).

Si vous rencontrez des difficultés techniques une fois sur la plateforme, envoyez un message à la plateforme.

### **Je n'ai pas pu me connecter à la plateforme de l'examen du DIU d'écho le jour de l'examen.**

Nous n'arrivons pas très bien à comprendre pourquoi car le lien pour accéder à l'examen était sur le tableau de bord comme le jour du test de connexion. Il semblerait que vous ayez commencé par contacter la secrétaire de votre Fac, alors qu'il était précisé dans les instructions qui vous ont été transmises, qu'il fallait contacter le support technique **SIDES NG ou THEIA pendant** l'examen.

### **J'ai un problème de connexion au cours de l'examen alors que tout avait bien commencé.**

Il faut dans ce cas le signaler pendant l'examen.

### **Ai-je d'autres obligations à propos de cette épreuve théorique ?**

Oui,

Par exemple, vous devez nous informer avant la fin du mois de Mars si vous pensez rencontrer des obstacles informatiques/réseaux pour passer l'épreuve. Nous trouverons ensemble des solutions.

### **Je n'arrive pas à me connecter à Moodle, c'est pas grave, je demande son code à un ami.**

Mauvaise idée !! L'accès à Moodle est indispensable avant Février pour avoir accès au plateau de simulation de Port Royal et surtout pour s'inscrire à l'examen pratique en Septembre. Cette inscription tient lieu de convocation.

## SIMULATION CLICHES LCC CN

### **J'ai entendu parler d'une épreuve sur simulateur, quel est le barème des épreuves sur simulateur ?**

Il faut avoir passé un certain nombre d'exercices et les avoir validés. Il n'y a pas de limite de temps. C'est un préalable à l'épreuve pratique. La simulation est indispensable avant la pratique. Chacun son rythme. Tout le monde réussit, parfois vite, parfois lentement. Vous disposez d'indications précieuses sur place dans des cahiers plastifiés appelés lutins.

### **Comment savoir si j'ai validé l'examen sur simulateur ?**

Si tu as un doute demande à Pénélope Noble : [drpenelopenoble@gmail.com](mailto:drpenelopenoble@gmail.com)

### **Je voudrais savoir la date limite de l'examen sur simulateur ?**

C'est le jour de l'examen pratique ! Mais nous ferons un point fin Juin pour réveiller ceux qui ne l'ont pas encore passé. Les étudiants de France métropolitaine ont cette obligation de fin Juin.

### **Les RV pour le simulateur à prendre sur Moodle sont-ils des RV d'entraînements, ou le RV de l'examen ?**

Ni l'un ni l'autre si vous avez trouvé un autre simulateur quelque part dans le monde. L'un et l'autre si vous préférez venir à Paris. L'un ou l'autre en fonction de vos possibilités.

### **Si on parvient à trouver un simulateur près de chez soi, est-ce qu'on peut passer l'épreuve sur ce simulateur ou juste les entraînements ?**

Les deux se font sur le même, ou pas, comme vous voulez.

Pour la validation de la simulation en dehors de Port Royal, il convient d'en parler au préalable à Pénélope Noble pour avoir son accord et qu'elle en prenne note.

### **Je me suis inscrite à cette formation à distance. Est-ce que je peux enchaîner 2 séances de simulation la même journée pour limiter le nombre de déplacements ?**

Oui bien sûr, mais tu risques d'être épuisée.

### **Je me suis inscrite à cette formation à distance. Je viendrai sur Paris pour passer l'examen et aimerais caler les séances sur le simulateur à ce moment-là, je dois prendre mes billets d'avion dans peu de temps et j'aurai besoin de savoir combien de temps passer sur Paris.**

Ne tarde pas à réserver tes séances sur Moodle. Si tu maîtrises déjà bien l'échographie, une seule séance suffira.

### **En arrivant sur le simulateur, j'ai mis du temps à retrouver dans mon historique de messagerie mon mot de passe et j'ai mis du temps à découvrir l'environnement. Quelle perte de temps !**

Oui, effectivement. Pour le Médaphor, connectez-vous avant de venir avec vos identifiants. Vous gagnerez beaucoup en efficacité le jour où vous viendrez à Port Royal.

<https://paris-descartes.scantrainercloud.com/login>

Pour les autres simulateurs, visualisez les tutos avant de venir et préparer vos mots de passe.

### **J'ai bien compris qu'il fallait télécharger sur internet 10 clichés de CN et 10 de LCC avant le 30 Juin. Comment je fais ???**

Le mot d'ordre : débrouille-toi !

Je te conseille d'aller sur le site du CNGOF, onglet « analyse pratique T21 », et laisse toi guider.

Tu peux télécharger des clichés anciens, personne ne vérifie la date, les clichés sont anonymisés.

Je te conseille de prendre avis auprès d'un sénior avant de les télécharger car il est préférable de ne garder que ceux pouvant être cotés 9/9.

Puis tu envoies ton certificat à [certificatsdiuportroyal@gmail.com](mailto:certificatsdiuportroyal@gmail.com)

**Faut-il vraiment avoir téléchargé pour le 23 Juin dernier délais ?**

Oui, les délais sont courts ! Et le site internet a besoin de temps pour valider. Il faut donc s'y prendre au plus tard 3 semaines avant le 30/06 pour avoir la confirmation de validation...

**Doit-on anonymiser les photos ou peut-on laisser le nom des patientes ?**

C'est égal, le logiciel les anonymise automatiquement

**Je n'habite pas sur le sol français, je n'arrive à rien sur ce site internet!**

Effectivement, il peut y avoir des obstacles au paiement.

OK, pas de panique. Tu nous envoies tes clichés par courrier ou messagerie

**Et si l'expert du CNGOF ou du CFEF ne me valide pas ??**

Tu as fait un vrai effort ! Mais tu dois recommencer la procédure...

Il nous faut une validation achevée et réussie. Attention au zoom. Sur ce point tu peux t'aider d'un logiciel de modifications d'image.

Il faut payer à nouveau !

Sur le site du CNGOF, une petite astuce consiste à payer la première fois afin de devenir membre car c'est gratuit pour les membres !

<b>EXAMEN PRATIQUE</b>
------------------------

**Je ne peux pas avoir de visa pour passer l'examen pratique en France. Comment faire ?**

Effectivement la seule inscription à ce DIU ne permet pas l'obtention d'un Visa. Nous avons des centres d'examen pratique délocalisés, parfois payants.

**L'examen pratique aura-t-il lieu à Paris, au Bénin, au Maroc et en Nouvelle Calédonie ?**

C'est l'épreuve finale incontournable. Elle pourra être délocalisée. A toi de vérifier localement si c'est possible. C'est parfois avec des frais supplémentaires.

**Je prévois des vacances, je veux savoir la date de l'épreuve pratique pour acheter des billets d'avion.**

Sorry ! nous ne pouvons pas être précis.

**Mais ce sera plutôt début Septembre ou fin Septembre ?**

Je-ne-sais-pas !

**Et si nous sommes 5, à l'autre bout de la Terre à vouloir passer l'épreuve pratique dans un lieu défini, peut-on inviter un jury spécial ?**

Oui, je peux me déplacer, ou quelqu'un d'autre, du diplôme. Et pour constituer le jury, il faut sur place un médecin diplômé, expérimenté pour obtenir un jury d'au moins deux personnes. Ça marche tous les ans à Nouméa. Evidemment, il faut anticiper ; au plus tard au mois de Mai.

**Faut-il une carte étudiante pour pouvoir passer l'examen pratique ?  
ou la pièce d'identité (CNI) suffit-elle ?**

Il faut se munir d'une CNI ou d'un passeport. La carte d'étudiant n'est pas demandée. Le jour de l'examen pratique, nous vous demandons de donner cette pièce d'identité en échange d'une fiche navette où sera inscrit le nom du jury et la note. Pour nous c'est le plus simple.

**On me dit que vous n'envoyez pas de convocation postale pour les examens.**

Effectivement, l'examen écrit aura lieu probablement le Mardi 9 Mai 2023 à 09h00, heure de Paris. L'examen pratique, est individuel, à Port Royal au 3eme étage : il vous appartient de vous inscrire sur Moodle.

**Où l'examen pratique a-t-il lieu ?**

A Port Royal au 3eme étage en échographie, rdv devant la salle de simulation à l'heure dite. Ceux qui arrivent en avance attendent au RDC dans le hall pour ne pas encombrer un espace utilisé par les patientes.

**J'aimerais savoir quand on reçoit notre convocation pour la pratique ? N'étant pas sur place j'aimerais m'organiser.**

Il n'y a pas de convocation. C'est vous qui vous inscrivez sur Moodle. Attention, pendant l'été, le lien pour Moodle change. Restez attentifs aux messages reçus de la fac.

**Le jour de l'examen pratique je suis tombé par surprise sur des jumeaux, c'est injuste !**

Beaucoup de conditions paraissent impacter l'examen pratique. Vous pourrez demander à être évalué sur une deuxième patiente... Mais pas une troisième...

Rappelez-vous que dans votre pratique quotidienne, les difficultés se multiplient.

**Le jour de l'examen j'étais stressé, ce n'est pas de ma faute.**

Rappelez-vous que dans votre pratique quotidienne, les difficultés se multiplient.

**Est-il vrai que certains étudiants ne sont restés qu'une minute à l'examen pratique pour être ajourné ? ça me paraît un peu court !**

Effectivement ! Ce sont les étudiants qui tiennent leur sonde à l'envers et ne se corrigent pas tout seul en moins de 10 secondes. C'est vraiment le B-A-BA. Ils sont ajournés.

**Quand recevons nous notre attestation de réussite et notre diplôme ?**

Quel que soit la date de votre examen pratique, l'attestation de réussite ne sera pas donnée avant la mi-octobre. Le diplôme arrive plus tard.

<b>STAGE</b>
--------------

**Je ne trouve pas le document concernant la convention de stage. Quelqu'un peut-il m'indiquer où cela se trouve?**

Il convient de la demander à Google ou un autre moteur de recherche.

**A quoi sert la convention de stage ?**

Elle sert à donner le cadre de ton stage pour les établissements hospitaliers. Elle n'est pas demandée par le DIU.

**Je vois qu'il faut effectuer 20 vacations, qu'entendez-vous par vacation ? A quoi équivaut 1 vacation en terme de nombre d'heure ?**

Le nombre d'heures nécessaire et suffisant est celui qui te permettra de savoir effectuer une échographie de dépistage correctement. C'est comme pour le permis de conduire, certains ont besoin de 3 fois moins d'heures que d'autres. Théoriquement, votre stage d'échographie doit comporter 20 demi-journées c'est-à-dire au moins 80 heures de pratique sous la responsabilité d'un échographiste exerçant en collaboration avec un CPDPN. Un certificat peut vous être demandé avant le 30 Juin même si le stage n'est pas achevé.

**Je souhaite faire un stage à Port Royal. Pouvez-vous me prendre ?**

Malheureusement nous avons trop de demandes. Nous donnons la priorité à notre équipe.

**Auriez-vous une liste de praticiens qui acceptent de prendre des étudiants en stage ?**

Nous vous laissons solliciter tout praticien qui assure des échographies. A partir du moment où vous serez diplômé, j'espère que vous aurez à cœur de prendre des stagiaires.

**Faut-il fournir une attestation de stage ? pour quelle date ?**

Oui, c'est dans les statuts. Nous la demandons pour le 30 Juin. Le stage ne sera peut-être pas fini. Le certificat est donc un engagement de celui qui vous encadre à vous accueillir pour 20 demi-journées.

Pour les internes, les assistants et les autres salariés des hôpitaux, français ou étrangers, vous scanner le 1/3 supérieur de votre bulletin de paye. Pas besoin de solliciter votre chef de service.

Envoyez le à [certificatsdiuportroyal@gmail.com](mailto:certificatsdiuportroyal@gmail.com)

Bon travail !

Gilles Grangé